

#### Composition et intérêt

On distingue dans cette sous-série trois entités : « commerce », « poids et mesures », et « tourisme ».

#### Organisation et promotion du commerce

Outre des articles sur la situation et la réglementation du commerce, l'organisation du commerce (8 M 1-9) comprend une liasse spécifique (8 M 3) sur l'emploi de la pomme de terre dans la fabrication du pain en temps de guerre (1918-1920).

L'ensemble des documents sur les expositions (8 M 10-22) constitue une source riche pour l'histoire commerciale et industrielle du département. Il ne se limite pas au domaine du commerce et de l'industrie, mais englobe l'agriculture, les arts et l'enseignement. Les intitulés officiels évoluent au fil des temps : exposition des produits de l'industrie, exposition des produits de l'industrie agricole et manufacturière, exposition universelle. Les dossiers les plus riches sont ceux des expositions parisiennes. On peut regretter l'absence de documents sur les deux dernières expositions organisées à Paris, celle de 1925 (« exposition des arts décoratifs et industriels modernes ») et celle de 1937 (« exposition coloniale »). En revanche, on note la présence de documents sur la participation de tourangeaux aux expositions internationales, en particulier lors de la première exposition internationale à Londres en 1851. Les dossiers des expositions comportent principalement des listes des exposants tourangeaux, des tableaux des productions et échantillons de produits, des listes de récompenses, des palmarès, ainsi que les listes et rapports des jurys départementaux. On regrette aussi l'absence de documents sur les expositions dites « Grande semaine de Tours », mis à part une petite liasse classée en sous-série Agriculture (7 M 297), dont la première a lieu en mai 1922 et qui regroupe les activités commerciales, industrielles, agricoles mais aussi artistiques.

#### Chambres et bourse de commerce

Une liasse (8 M 23) concerne le conseil d'agriculture, d'arts et de commerce, embryon de la chambre consultative des arts et manufactures (8 M 24) et de la chambre de commerce. Les documents relatifs à cette dernière instance (8 M 25-34) portent sur sa création et son fonctionnement. On se reportera, pour une étude sur cet organisme, aux bulletins mensuels de la chambre de commerce publiés de 1912 à 1940<sup>1</sup>. Une liasse (8 M 35) concerne la chambre syndicale de peinture de Tours pour une période restreinte (1852-1853). Enfin, une dernière cote, peu importante, est réservée à l'organisation de la bourse de commerce (8 M 36). Les archives des tribunaux de commerce sont classées réglementairement en série U.

#### Entreprises commerciales

Après quelques rares documents sur l'entrepôt réel des douanes (8 M 37) et sur le fonctionnement des magasins généraux (8 M 38-39), on a regroupé ceux concernant des sociétés commerciales (8 M 40-46). Classés par catégories de sociétés commerciales ou établissements bancaires, ces documents apportent des éléments très fragmentaires et aléatoires sur l'histoire

---

<sup>1</sup> La cote 66 PERU 1 contient les procès-verbaux imprimés des séances des années 1905, 1906 et 1909.

économique du département. On complétera par l'étude des dossiers des syndicats patronaux et ouvriers dans la sous-série 10 M. On peut regretter ici l'absence de documents sur la banque Goüin, célèbre banque tourangelle au XIX<sup>e</sup> siècle et sur la Caisse d'épargne et de prévoyance de Tours, créée, sous la présidence du banquier Henri Goüin, dès le 13 décembre 1832 et officiellement organisée par l'ordonnance royale du 31 mai 1833, suivie de l'établissement de caisses d'épargne à Loches (1836), à Chinon (1840), à Château-Renault (1844) et à Amboise (1846). Toutefois on se reportera au fonds de la Banque Gouin (51 J).

Il est à signaler que tous les dossiers des sociétés et compagnies d'assurances (8 M 47-55) ont été regroupés ici quand bien même elles se rapportent à l'agriculture (société d'assurances mutuelles agricoles), l'aspect économique ayant été privilégié, d'autant plus qu'il s'agit de documents de contrôle administratif exercé par le préfet sur des organismes commerciaux<sup>2</sup>.

Par ailleurs, certaines compagnies d'assurances à but agricole à leur création ont étendu leur compétence à des domaines non-agricoles. Il faut signaler quelques sociétés originales dans leur conception et leur objet comme « l'Equitable, caisse sur les chances de la vie » ou comme « l'Aigle impériale, société d'assurances mutuelles des pères de famille contre les chances du tirage au sort ». Ces riches dossiers renferment aussi des états et enquêtes statistiques sur l'ensemble des sociétés et compagnies d'assurances. Ils ont été classés par sociétés à compter de la date du premier document. Suivent cinq liasses (8 M 56-60) relatives aux caisses locales d'assurance mutuelle agricole contre l'incendie et les accidents. Ces caisses sont créées suite à la loi du 4 juillet 1900, sous le patronage de l'*Office agricole départemental* et de l'*Union fédérative des associations agricoles et viticoles d'Indre-et-Loire* et de la *Mutuelle agricole tourangelle*. Gérées et administrées gratuitement, elles ne réalisent aucun bénéfice et sont donc affranchies des formalités prescrites par la loi du 24 juillet 1807 et du décret du 28 janvier 1808 relatifs aux sociétés d'assurances. Elles se constituent en se soumettant aux prescriptions de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels.

### Foires et marchés

Les dossiers des foires et marchés (8 M 61-116) représentent l'activité commerciale la plus locale. Classés en dossiers communaux, les documents portent trace des créations, transferts, changements de dates ou de lieux, ainsi que de la réglementation sur le contrôle sanitaire et sur celui des mesures. Les dossiers, qui vont de 1791 à 1939, sont particulièrement riches pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Quatre liasses (8 M 117-120) concernent les foires et marchés des départements limitrophes pour lesquels les demandes de création ou de changement de dates doivent être soumis aux autorités administratives du département d'Indre-et-Loire. Des dossiers pour l'établissement des cartes professionnelles des courtiers et marchands de bestiaux (8 M 121-125), entre 1928 et 1939, complètent cette rubrique.

### Poids et mesures

Après des liasses de réglementation générale (8 M 126-132), le fonds de la préfecture (8 M 133-140) comprend quelques dossiers sur le personnel et le bâtiment des poids et mesures et surtout (8 M 135-137) des documents sur la mise en place du nouveau système et sur son contrôle. On note une liasse (8 M 140) sur l'instauration dans les années 1874-1879, du système takimétrique, système permettant d'enseigner « aux ouvriers de l'industrie ce que la géométrie

---

<sup>2</sup> L'instruction sur le classement et la cotation des archives dans les services d'archives départementales de 1998 préconisant le classement des sociétés d'assurances agricoles dans la sous-série 7 M, le classement dans la sous-série 8 M a été validé par la direction des archives de France en mai 2008.

contient d'utile ». Le fonds des bureaux des poids et mesures (8 M 141-156) contient, outre de la réglementation, de riches registres d'inscription des procès-verbaux de vérification des poids et mesures ainsi que des registres et dossiers sur les fabricants et ajusteurs de poids et mesures. Le fonds de la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE, 8 M 157-158) contient un article richement illustré sur la nomenclature entre le nouveau système et l'ancien.

### **Tourisme**

L'ensemble (8 M 159-162) porte sur les années 1920-1939. Peu abondants, ces dossiers, contenant principalement des statistiques, sont en relation avec l'instauration des congés payés en 1936. On se reportera, pour une étude sur le tourisme, aux dossiers individuels des voyageurs